

Le Présent des Kerouac

Décembre 1995

No: 42

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kérouack

Réjouissance,

Partage,

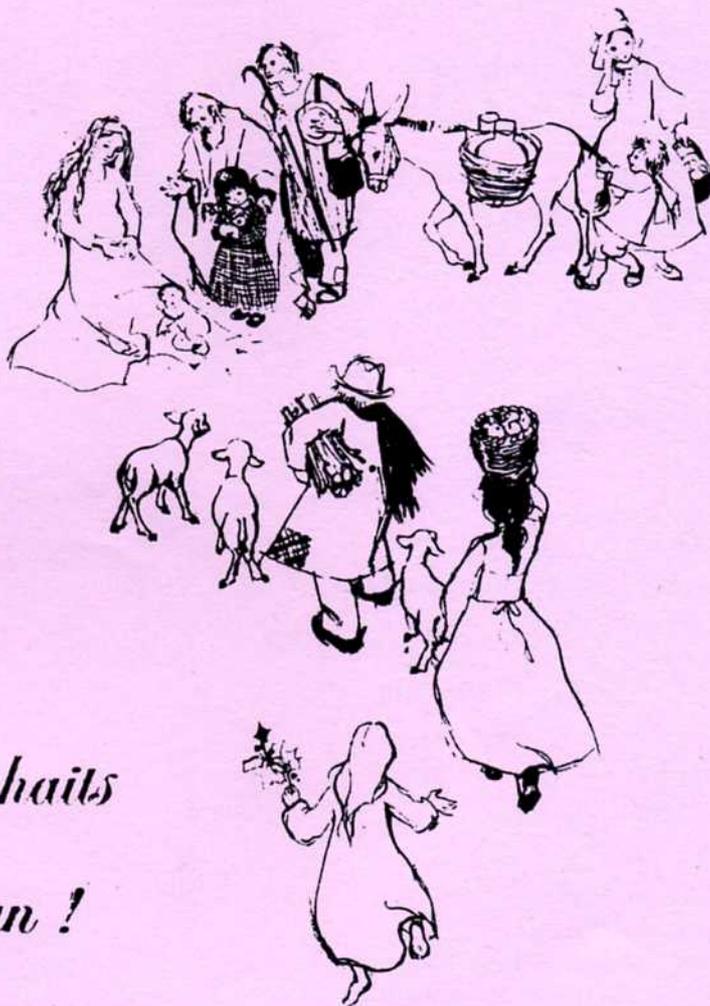
Bonheur,

Santé,

Prosperité

Tels sont les souhaits

de tous et chacun !



KEROUAC

KEROACK

KIROUAC

KYROUAC

KEROUACK

KIROUACK

Sommaire

Mot du Président
p.3

Recherche de M. Le Petit
p.4, p.5, p.6, p.7 et p.8

Plaque à Kingsey Falls
p.8

Kérouac: Le grand retour
p.9

Articles promotionnels
p.10

Règlement généraux de l'Association
p.11, p.12, p.13, p.14, p.15 et p.16

En provenance du secrétariat
p.17 et p.18

News from the office
p.19 et p.20

Taking a tour of Nashua's
Jack Kerouac connection
p.21 et p.22

Lancement de la 3^e édition de la
"Flore Laurentienne"
du Fr. Marie-Victorin
p.23

Nouvelles des États-Unis
p.24

News from the States
p.25

Avis de décès
p.26

Rassemblement annuel: été 1996
p.27

LE TRÉSOR DES KIROUAC

Décembre 95. No: 42

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison de
l'Association des Familles Kirouac est distribué
à tous ses membres.

Conception

Marie Kirouac
1135, Gustave-Langelier
Cap-Rouge (Qc)
G1Y 2J6

Traduction

Clément Kirouac
Brenda Young

Collaboration

Jacques Kirouac
François Kirouac
Clément Kirouac
Claude Le Petit

Dactylographie

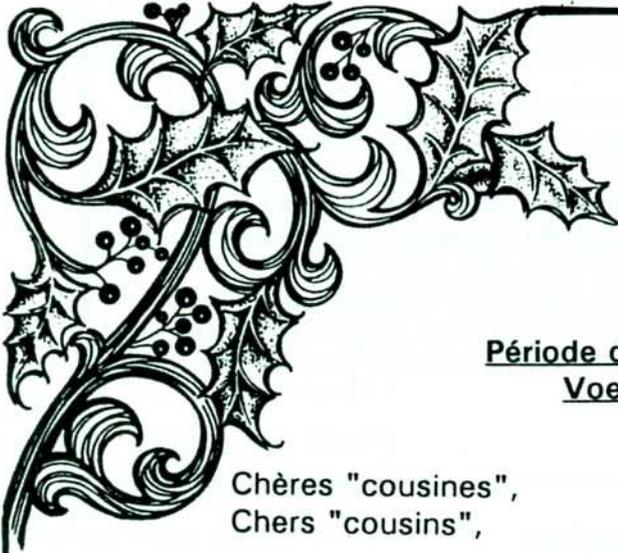
Patrice Royer
Secrétariat de la Fédération des
Familles-souches Québécoises

Graphistes

Jean-François Landry
Raymond Bergeron

ISSN 0833-1685





Période des Fêtes 1995-1996
Voeux du Président

Chères "cousines",
Chers "cousins",

Mille neuf cent quatre-vingt-quinze restera sans doute marquée dans nos mémoires à cause du beau temps dont on a joui toute l'année. De ce temps-ci, le même discours est sur toutes les lèvres: "On a donc eu une belle année !" Et nos agriculteurs d'ajouter: "Quelles bonnes récoltes on a eues !"

Voilà de vrais générateurs d'optimisme !

À vous toutes et à vous tous, membres de l'Association des Familles Kirouac/Kerouac et à toutes vos familles respectives, je souhaite que les Fêtes de Noël et du Nouvel An soient remplies de bonheur, de paix et d'harmonie familiale.

Que l'année 1996 comble vos plus chers désirs !

Clement Kirouac

Holliday Season
Wishes from the President

Dear cousins,

1995 will remain in our mind as an exceptional year weather wise. We have had all year long a beautiful weather, which has triggered from most of us the following comment: "What a beautiful year we've had !" Needless to say that our farmers were very positive and happy about this year's outstanding crops.

To all of you, members of the Kirouac/Kerouac Families Association, and to all of your respective families, I wish that Christmas and New Year Hollidays be filled with happiness, peace and harmony.

I hope that 1996 will be the year that most of your best wishes will be realised.

Clement Kirouac

Recherche sur l'ancêtre

Tel qu'indiqué dans le dernier numéro, vous trouverez dans les quelques pages qui suivent le relevé concernant l'étude des registres d'embarquement pour la Nouvelle-France. Ceci termine, pour le moment, tout un bloc de recherches entrepris systématiquement par monsieur Claude Le Petit. Présentement, nous attendons les résultats d'un avis de recherche publié, en Bretagne dans deux périodiques et un journal sur les parents de l'Ancêtre, misant davantage sur le nom particulier et assez rare de la mère de l'Ancêtre. En attendant, de ce côté-ci, nous étudions quelques pistes, surtout du côté des Bernier, à la suggestion de monsieur Le Petit. En outre, le conseil d'administration a confirmé, lors de sa dernière réunion, que les recherches en Bretagne ne pourront reprendre que lorsque la campagne de souscription qui est en cours aura atteint son objectif.

La direction.

A.D. Loire-Atlantique

NANTES - 8 Juin 1995

Je me suis rendu à Nantes pour y voir les documents d'armement-désarmement de navires dans la région de Nantes et ses quartiers maritimes, pour la période qui nous intéresse, soit dans une fourchette 1725 - 1731.

Ces documents se trouvent dans la Série 120 J.

Les documents traitant du Quartier Maritime de Nantes proprement dit ont été étudiés par le Cercle Généalogique de l'Ouest, et ont fait l'objet d'un fichier nominatif. Ce fichier est celui que j'avais étudié le 19 septembre 1994. Nous avons vu qu'il n'apportait rien à nos recherches.

Par contre, il y avait d'autres documents à étudier :

120 J / 344 = NANTES, Inscription maritime : Rôles d'armement du port de Nantes

du 15.01.1727 au 02.04.1729

du 15.02.1725 au 31.07.1726

du 08.06.1729 au 22.12.1730

120 J / 470 = Rôles d'armement de BOURGNEUF (Long cours)

du 15.02.1723 au 29.03.1723

120 J / 471 = Rôles d'équipages de BOURGNEUF

1724 - 1729

120 J / 472 = Rôles d'armement de BOURGNEUF

1725 - 1727

120 J / 473 = Rôles d'armement de BOURGNEUF

1726 - 1731

J'ai donc examiné ces divers Rôles?

Une partie d'entr'eux concernait le cabotage le long des côtes de l'Atlantique et de la Manche, de Bilbao à Dunkerque. Comme à Brest, on voit que les équipages sont constitués de marins de villages proches, avec redondance des noms de familles. Par contre, la présence de "passagers" à bord de ces petits navires est encore moins fréquente que dans le port du Finistère.

Dans le Quartier Maritime de BOURGNEUF, un nombre assez important de navires (presque 50 %, certaines années) sont armés pour "le banc de Terre-Neuve" ou pour "Cap Breton", quand ce n'est pas pour "L'Isle Royale". J'ai examiné attentivement ces équipages - et plus spécialement les matelots et les mousses - pour vérifier si l'Ancêtre n'aurait pas fait ainsi un premier saut vers l'Ouest, ce qui aurait pu l'amener ensuite vers le Québec, par un moyen quelconque.

Mais je suis revenu bredouille, bien qu'ayant examiné, je pense, plus de 500 Rôles. A titre d'exemple, voici les données des évaluations faites sur chaque document :

- 470 = ~ 120 Rôles (dont environ la moitié pour la grande pêche ou Cap Breton)
- 471 = de 130 à 150 Rôles
- 472 = estimé une centaine
- 473 = estimé une bonne centaine
- 344 = non évalué

AD Ille-et-Vilaine
RENNES - 15 juin 1995

Un Archiviste ou Documentaliste des AD de Nantes m'avait indiqué que les Archives du Quartier maritime de St-Malo (ou ce qu'il en reste) devaient se trouver aux A.D. d'Ille-et-Vilaine, à Rennes. Après me l'être fait confirmer par un appel téléphonique aux Archives de Rennes, je m'y suis rendu le 15 juin.

On m'a tout de suite aiguillé sur la Série 4S, représentant l'Inscription Maritime de Saint-Malo. L'Instrument de Recherche la concernant est sous forme d'un Inventaire Sommaire. Seuls le Répertoire Numérique des "BÂTIMENTS" aurait pu présenter quelque intérêt. Mais pour le Quartier de St-Malo, les archives disponibles étaient les suivantes :

- 4S 277-287 - Matricules des Bâtiments : à partir de 1776
- 4S 288-308 - Enregistrement des armements : à partir de 1756
- 4S 309-329 - Enregistrement des désarmements : à partir de 1756
- 4S 330-331 - Registre d'entrées et sorties des bâtiments : à partir de 1874
- 4S 332-816 - Rôles d'équipages : à partir de 1776
- 4S 817-822 - Documents divers : à partir de 1744

Tous ces documents étaient donc postérieurs à la date possible du passage de l'Ancêtre.

J'ai aussi consulté les Inventaires sommaires des Quartiers de Rennes - Dinan - Cancale, à tout hasard. Ils ne comportaient rien pour la période susceptible de nous intéresser.

Rennes étant capitale de l'ancienne Province de Bretagne, le Dépôt des Archives (dites) départementales dispose d'Instruments de Recherche et d'ouvrages dans les "Usuels" que l'on ne trouve pas fatalement

(ou facilement) ailleurs dans les autres départements bretons. J'y ai donc fouiné avec l'espoir d'y trouver des choses intéressantes, et de rentabiliser ainsi mon déplacement.

Dans la Série C - Affaires Militaires, une rubrique

"Colonies, Acadiens, Embarquement de troupes" (Cotes 1172 à 1174, et 6176 à 6177) a attiré mon attention. A l'analyse sommaire, il s'est avéré qu'il s'agissait uniquement de "Correspondance de l'Intendant", c'est à dire de correspondance administrative. Sans intérêt pour nous.

Dans la Série B, j'ai repris espoir avec la sous-série "9B - Amirauté de St-Malo". J'y ai repéré plus spécialement :

- Congés et Commissions de navires (St-Malo)

9B 413 - période 08.04.1723-01.07.1724

9B 414 - période 01.07.1724-15.03.1726

9B 415 - période 24.02.1728-06.04.1730

9B 416 - période 07.08.1730-28.05.1732

J'ai obtenu et examiné le Dossier portant les cotes 9B 414-415-416. Mais ces registres ne contiennent que des "Congés" ou autorisation au Maître du navire de quitter le port pour telle destination avec tel chargement. Aucun indice d'équipage ou de passager.

* * *

Poussant plus loin mes investigations dans les Inventaires, je suis tombé sur l'Inventaire sommaire des Archives Départementales du Finistère. J'ai relevé un certain nombre de choses qui m'ont paru intéressantes, dans le Tome 2 - Affaires Civiles - Séries A et B.

Bien sûr, cela n'avait plus rien à voir avec le Passage de Maurice Louis, mais se rapportait :

1°) à la Famille de MUZILLAC, dont on sait qu'elle est en fait la même que de MEU SUILLAC, le patronyme de la mère de l'Ancêtre, selon sa déclaration. Il y a lieu de rapporter cela à certains de mes rapports précédents.

2°) à un certain Louis de KEROULAS, sieur de Kerversio (ou "siou"). Je précise que KEROULAS est son patronyme, alors que Kerversio (ou Kerverso ?) est son nom de sieurie. On peut se demander s'il ne serait pas le KERVERSO qui est témoin au mariage de l'Ancêtre. Rappelons nous que les Archives du Québec ne le retrouvent pas après ce mariage. Monsieur Michel LANGLOIS pense qu'il serait rentré en France. Les dates relevées ci-dessous ne seraient pas alors incompatibles.

Dans les relevés qui suivent figurent : entre parenthèses, la page (pour mémoire) de l'Inventaire Sommaire sur lequel j'ai travaillé, suivi de la Cote du Dossier contenant la pièce, sa désignation, ses dates extrêmes. Enfin l'inventaire de la pièce qui nous intéresse, tel que relevé dans l'Instrument de recherche. Parfois, l'inventaire de la pièce est suivi de sa date, lorsqu'elle est précisée.

(p. 294) B 926 - Minutes du Greffe - du 13.03.1696 au 23.09.1697 .

Me Jean BIRETTE, établi curateur en la succession vacante de défunte dame Marie Anne de MUZILLAC, dame de Kerouzig et douairière de défunt Guy Corentin de KERGADALEN, Sr baron de

Garlot, remontre par son avocat, en présence des procureurs des créanciers opposants en ladite succession vacante, qu'en exécution de sentence rendue par la juridiction de Runfaou, au profit de ladite dame, en qualité d'héritière de François-Yves de KERGADALEN, son fils unique de son mariage avec le Sr de Garlot, contre Charles Joseph René QUEMPER, Sr de Lanascol, ledit Lanascol aurait été assigné par la même juridiction de Runfaou pour entendre déclarer ladite sentence exécutoire, et condamner ledit Lanascol de fournir un état de tous les effets mobiliers, de quelque nature qu'ils soient, dépendants de la succession de défunt Marc du COSQUER, Sr de Créac'hriou, décédé sans hoirs, etc. .

du 30 avril 1696

(p. 296) B 930 - Minutes du Greffe - 1698-1699

Me Jean Baptiste de PENANDRÉ, Sr de Kéranstréat, héritier bénéficiaire de son père, demandeur en acte contre le curateur en la succession de défunte dame Anne-Marie de MUSILLAC, dame de Kerouzig. *du 13.10.1698*

Il est évident que cette dame Anne-Marie de MUSILLAC, décédée avant 1696, ne peut pas être la mère de l'Ancêtre. C'est par contre, et sans aucun doute la même que la dame Marye de MEUZUILLAC (dite aussi Anne de MEZUILLAC), veuve de feu Messire Guy Corentin de KERGADALEN, sieur du Goarlot, qui s'est remariée avec Corentin LE LAGADEC, écuyer, sieur de Kerouzig, et que l'on trouve dans un acte du 20 juillet 1678 du Dossier "FAMILLES" des A.D. du Finistère, annexe de Brest (voir mon relevé du 7 octobre 1993). C'est aussi elle que j'avais découverte à Kernevel, lors du baptême d'un enfant LE GOFF. Corentin LE LAGADEC signait également.

(p. 183) B 570 - Appels de la Cour royale de Châteaulin, procédures civiles - 1724-1789.

Procès entre Noble Homme Yves de TOULGUENGAT, Sr de Lezalguen, dame Marguerite LIMINIC, Vve de Noble Homme Alain de TOULGUENGAT, Sr de Treffy, Louis de KEROULAS, écuyer, Sr de Kerversiou, et Noble et discret missire Louis de TOULGUENGAT, Sr de Leingouez, relativement au partage de la succession de Alain de TOULGUENGAT.

Louis de KEROULAS est dit ici "de Kerversiou" dans l'Inventaire , mais "de Kerversio" dans le sommaire et dans l'inventaire qui suit. Je rappelle qu'il existait une Juridiction de Kerversiou dans la Sénéchaussée de Châteauneuf-du-Faou, dont dépendait Huelgoat, ce que j'ai déjà signalé. Souvenons nous aussi que Mtre François LE BRIS (lequel, à nos yeux pourrait être très lié à l'Ancêtre -et peut-être son père-) est Huissier audiencier des sièges royaux de Châteauneuf-du-Faou, Huelgoat et Landelleau.

(p. 202) B 673 - Minutes du Greffe - 1745-1751.

Taxes et enrôlement des dépens adjugés à : . . .

Noble Homme Guillaume René BILLOARD, receveur des domaines à Quimper, demandeur contre Louis de KEROULAS, ecuyer, sieur de Kerversio, tuteur de Pierre Jacques de ROSPIEC, fils mineur de René Marie de ROSPIEC, Sr de Trévien, et de dame Marie-Yvonne de St-PERRAN.

J'ai n'ai noté ce document et ses références que dans le cas où un quelconque - et problématique - écho au Québec pourrait lui donner un certain intérêt. Ce dont je doute, mais aucun indice n'est à négliger

* * *

Claude LE PETIT

Juin 1995



Un grand **Merci** à Bruno Kirouac (00714) de Warwick qui s'est occupé du dossier du remplacement de la plaque souvenir du Parc Marie-Victorin à Kingsey Falls. Un merci à Pierre Kirouac (00321) des Trois-Rivières qui nous a servi d'intermédiaire auprès de monsieur Richard Meunier concepteur et réalisateur de la nouvelle plaque. Enfin un merci bien spécial à madame Gisèle Bertrand responsable du Parc Marie-Victorin.

Comment ne pas parler de Jack Kerouac alors qu'un "magazine littéraire" de Paris qui publie dans une dizaine de pays (Europe, Afrique et Amérique) lui consacre un document de dix pages dans son dernier numéro (no: 334) de juillet-août 1995. Vous pouvez lire ici au moins la page d'introduction de Simone Arous qui fait le point sur ce dossier.

La direction.

Kerouac : le grand retour

La route n'est pas finie pour le fondateur de la Beat Generation. Tandis que Coppola s'apprête à tourner *Sur la route*, Jack Kerouac resurgit aux Etats-Unis à travers ses Lettres et une anthologie de ses romans. Il se raconte ici, en québécois, dans un entretien télévisé qu'il accorda deux ans avant sa mort.

Jack Kerouac qui, dans une lettre à Neal Cassady, disait avoir hérité de « la malédiction de Melville : le destin de l'écrivain sans public », se trompait. Non seulement, ses livres n'ont jamais cessé d'être lus, mais un regain d'intérêt se manifeste autour de l'homme et de son œuvre. Francis Ford Coppola prépare le tournage de *Sur la route*. Un volume de Lettres, 1940-1956, choisies par Ann Charters, moins de la moitié de celles qu'il avait écrites durant cette période, vient de paraître aux Etats-Unis, et appelle toutes les autres : Kerouac non seulement aimait écrire des lettres, mais il en gardait soigneusement les doubles ou les brouillons. Doué d'une mémoire remarquable, il était capable de retranscrire mot pour mot une conversation en conservant le style et les intonations de chacun. Ses lettres constituaient la matière vive de ses « romans vrais ». Une anthologie d'extraits de ses romans paraît également, tandis que *The Jack Kerouac Collection*, un coffret de 3 CD accompagné d'un livret, résume le poète...

Mort à 47 ans en octobre 1969, Jack Kerouac avait légué à sa mère, Gabrielle, toute sa fortune, soit 91 dollars, ses archives (manuscrits, lettres et carnets de notes) méticuleusement classées et quelques effets. Depuis, cet héritage est estimé autour de 10 millions de dollars et un procès sépare sa fille Jan, son neveu Paul Blake, et son beau-frère John Sampas, dont la légitimité d'exécuteur testamentaire est mise en cause. Le jugement sera en principe rendu en automne. En attendant, des objets appartenant à Kerouac ont été vendus récemment aux enchères, atteignant des sommes rondelettes, pour assurer la gestion du fonds. Son imperméable a ainsi été récupéré par l'acteur Johnny Depp pour 10 000 dollars. De la littérature au cinéma, Jack Kerouac, le Ti-Jean de Lowell, Massachussetts, qui un jour inventa la Beat Generation, est toujours sur la route. S.A

Articles promotionnels

Revue:	0,50\$ + poste
L'Album: (Raymonde Kérouac-Harvey)	15,00\$ + poste
La Généalogie: (François Kirouac)	35,00\$ + 5,00\$ de poste
Macarons:	1,00\$ + poste

Inventaire des numéros de la revue encore disponibles

<u>Numéro</u>	<u>Quantité disponible</u>	<u>Numéro</u>	<u>Quantité disponible</u>
0	Juln 83	20	20
1	Décembre 83	Épuisé	20
2	Mai 84	37	21
3	Décembre 84	Épuisé	22
4	Mars 85	10	23
5	Décembre 85	86	24
6	Avril 86	40	25
7	Juln 86	25	26
8	Décembre 86	27	27
9	Avril 87	57	28
			28
			29
10	Juln 87	38	30
11	Décembre 87	37	30
12	Mars 88	20	31
13	Mai 88	73	32
14	Décembre 88	43	33
15	Mars 89	40	34
16	Juln 89	5	35
17	Octobre 89	7	36
18	Décembre 89	24	37
19	Mars 90	Épuisé	38
			39
			40
			41
			42
			25
			36
			43
			59
			31
			13
			15
			18
			Épuisé
			55
			121
			66
			34
			31
			68
			44
			25
			90
			40
			42
			25
			91
			37



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

de

l'Association des familles

KIROUAC

inc.

Adopté le 22 août 1987
Amendements le 2 juillet 1988
1 août 1992
9 juillet 1995

- I -

Tables des matières

1.	DÉNOMINATION SOCIALE	1
1.01	Dénomination sociale	1
2.	OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION	1
2.01	Objectifs	1
3.	SIÈGE SOCIAL	1
3.01	Siège social	1
4.	LES MEMBRES	1
4.01	Les membres actifs	1
4.02	Cotisation	2
4.03	Les cartes	2
5.	ASSEMBLÉE DES MEMBRES	2
5.01	Assemblée générale annuelle	2
5.02	Assemblée spéciale	2
5.03	Avis de convocation	2
5.04	Quorum	2
5.04.01	Conseil d'administration	2
5.04.02	Comité exécutif	2
5.04.03	Assemblée générale	2
5.05	Vote	3
5.06	Vote au scrutin	3
5.07	Procédure d'amendement aux règlements	3
6.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
6.01	Composition	3
6.02	Fonctions	3
6.03	Élection	4
6.04	Durée des fonctions	4
6.05	Démission	4
6.06	Remplacement	4
6.07	Rémunération	4
7.	COMITÉ EXÉCUTIF	4
7.01	Composition	4
8.	DISPOSITIONS DIVERSES	5
8.01	Année fiscale	5
8.02	Dissolution	5

Règlements généraux de l'Association des familles Kirouac

1. DÉNOMINATION SOCIALE

1.01 Dénomination sociale

La présente corporation est connue sous la dénomination sociale de l'Association des familles Kirouac.

2. OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

2.01 Objectifs

- a) favoriser la création d'événements, de moyens d'information, d'activités de rencontre et d'échange entre les membres;
- b) permettre la mise en commun des connaissances et l'approfondissement des biens qui unissent les descendants de notre ancêtre commun;
- c) susciter et poursuivre des démarches de recherche de type généalogique et autres.

3. SIÈGE SOCIAL

3.01 Siège social

Le siège social de l'Association des familles Kirouac est situé à Québec, c'est-à-dire sur le territoire de la communauté urbaine de Québec au lieu déterminé par résolution du Conseil d'administration.

4. LES MEMBRES

4.01 Les membres actifs

Toute personne physique ou morale membre de famille Kirouac et/ou apparentée ou amie, intéressée aux objectifs poursuivis par l'Association qui a payé sa cotisation annuelle. Toute autre corporation ou personne morale peut aussi adhérer à l'Association en versant la même cotisation.

4.02 Cotisation

La cotisation annuelle des membres est fixée par les administrateurs et elle est exigible au plus tard le 31 décembre de chaque année. Elle est valide pour l'année débutant le 1^{er} janvier suivant.

4.03 Les cartes

Le Conseil d'administration peut émettre des cartes de membre et en approuver la forme et la teneur. Les cartes sont signées par le président ou le secrétaire.

5. ASSEMBLÉE DES MEMBRES

5.01 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle aura lieu au moment fixé par le Conseil d'administration. Cette assemblée a pour but de prendre connaissance et d'adopter les rapports des administrateurs, d'élire des administrateurs, de nommer un vérificateur et d'amender les règlements.

5.02 Assemblée spéciale

Une assemblée spéciale de membres peut être convoquée par la majorité des administrateurs, (Conseil d'administration) ou par un minimum de dix pour cent (10%) des membres en règle.

5.03 Avis de convocation

L'avis de convocation de l'assemblée annuelle sera publié dans le bulletin de l'Association des familles Kirouac et/ou expédié à l'adresse de chaque membre.

5.04 Quorum

5.04.01 Conseil d'administration

Le quorum du conseil d'administration est constitué de 5 membres.

5.04.02 Comité exécutif

Le quorum du comité exécutif est constitué des trois-quarts (3/4) de ses membres.

5.04.03 Assemblée générale

Le nombre de membres présents constitue un quorum suffisant à une assemblée.

5.05 Vote

Toute question soumise à l'assemblée des membres doit être décidée par vote à main levée à moins qu'un vote au scrutin secret ne soit demandé ou que le président de l'assemblée ne prescrive une autre procédure de vote. Le vote par procuration est prohibé.

5.06 Vote au scrutin

Le vote est pris au scrutin secret lorsqu'au moins dix pour cent (10%) des membres actifs le demandent. Chaque membre remet au scrutateur "nommé par le président d'assemblée" un bulletin de vote sur lequel il exerce son vote.

En cas d'égalité, le président demande un deuxième vote.

En cas d'égalité au deuxième tour, le vote du président sera prépondérant.

5.07 Procédure d'amendement aux règlements

Les membres en règle pourront faire part, par écrit, de leurs recommandations au Conseil d'administration qui verra à les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale. Le conseil peut aussi soumettre des recommandations à l'assemblée générale.

6. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.01 Composition

L'Association est administrée par un conseil composé de neuf (9) personnes élues par l'assemblée générale qui auront à déterminer entre elles les fonctions suivantes.

6.02 Fonctions

Les fonctions au sein du Conseil d'administration sont réparties comme suit:

- la présidence,
- les deux vice-présidences,
- la trésorerie,
- le secrétariat,
- Quatre postes de conseillers.

6.03 Élection

Les administrateurs sont élus à une majorité simple des voix exprimées lors de l'assemblée générale annuelle des membres. En cas d'égalité entre les candidats, un second scrutin est ordonné.

6.04 Durée des fonctions

Chaque administrateur demeure en fonction pour trois (3) ans et ce, jusqu'à ce que son successeur soit élu. L'administrateur dont le mandat se termine est rééligible. À chaque année, à l'assemblée générale, il y aura élection à trois (3) postes d'administrateurs.

Le président sortant fait partie d'office du Conseil d'administration pour une durée d'un an mais sans droit de vote.

6.05 Démission

Tout administrateur peut démissionner en tout temps de ses fonctions en faisant parvenir, à l'attention du président, une lettre de démission. Cette démission prend effet lors de son acceptation par le conseil.

6.06 Remplacement

Tout administrateur dont le siège est devenu vacant peut être remplacé par le Conseil d'administration au moyen d'une simple résolution. L'administrateur nommé en remplacement demeure en fonction pour le reste du terme non expiré de son prédécesseur.

6.07 Rémunération

Les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération en raison de leur mandat. Le Conseil d'administration peut adopter une résolution visant à rembourser les administrateurs des dépenses encourues dans l'exercice de leurs fonctions.

7. COMITÉ EXÉCUTIF

7.01 Composition

Le comité exécutif est formé des personnes occupant les postes suivants:

la présidence,
les deux vice-présidences,
la trésorerie,
le secrétariat.

8. DISPOSITIONS DIVERSES

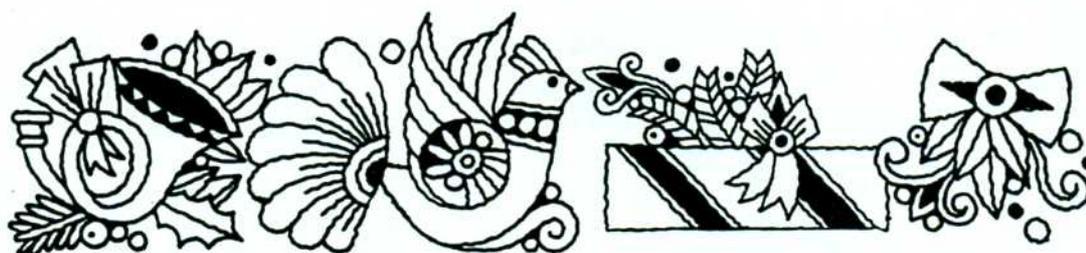
8.01 Année fiscale

L'exercice financier de l'Association se termine le 31 décembre de chaque année, ou à toute autre date qu'il plaira au Conseil d'administration de fixer de temps à autre.

8.02 Dissolution

Advenant la dissolution complète du Conseil d'administration de l'Association par suite de démission ou autre, il est prévu:

- a) que ledit Conseil convoquera une assemblée générale spéciale afin de procéder aux remplacements des administrateurs démissionnaires;
- b) cette même assemblée pourra disposer, s'il y a lieu, des avoirs de l'Association;
- c) dans l'impossibilité d'agir du Conseil d'administration, trois (3) membres en règle peuvent convoquer une assemblée générale spéciale pour procéder s'il y a lieu à l'élection d'administrateurs et disposer des avoirs de l'Association;
- d) les biens historiques et généalogiques qui constituent les archives de l'Association seront versés au "fonds Kirouac" qui sera éventuellement créé aux Archives nationales du Québec.



En provenance du secrétariat

1. Renouvellement de l'adhésion à l'Association

Le renouvellement de l'adhésion à l'Association va très bien. En effet après le premier mois, soit octobre, 73 personnes nous ont fait parvenir leur renouvellement. Nous sommes donc rendus 95 membres en règle pour l'année 1996.

Je vous invite donc à me faire parvenir votre renouvellement, si ce n'est déjà fait, afin de ne pas manquer le prochain numéro de notre revue, puisqu'il ne sera envoyé qu'aux membres en règle.

Voici donc comment se répartissent les membres de l'Association par région:

Québec, Beauce	:21
Montréal, Outaouais, Abitibi	:25
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie	:06
Mauricie, Bois-Francs, Estrie	:16
Saguenay, Lac Saint-Jean	:07
Provinces canadiennes	:06
États-Unis	:14

2. Fonds pour la recherche du lieu d'origine de l'Ancêtre en Bretagne

Le fonds de recherche atteint maintenant 910 \$. Depuis la parution de la dernière revue en septembre, nous avons reçu trois (3) nouvelles contributions. Il s'agit de M. René Kirouac de Saint-Constant, de Mme Jeannine Kirouac de La Broquerie et de M. Ivan Kirouac de Montréal. Merci à vous trois de la part de tous les membres de l'Association.

Il y a maintenant 28 personnes qui ont contribué à ce fonds. Si vous voulez y contribuer vous-même, n'hésitez plus, il nous manque encore 190\$ pour effacer la dette que nous avons accumulée dans ce dossier.

3. Régionalisation de l'Association

Nous vous présentons, ci-dessous, un projet de règles qui devrait prévaloir pour la régionalisation de notre Association. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous transmettre vos commentaires.

De plus, les membres du Conseil d'administration ont décidé, lors de leur dernière assemblée, de favoriser en pre-

mier lieu la formation des comités exécutifs régionaux pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, de Montréal, de l'Outaouais et de l'Abitibi et finalement des États-Unis. Il va sans dire que si une autre région voulait procéder immédiatement, elle le pourrait. Dans le cas contraire, les autres régions seront appelées à former leur comité exécutif régional au cours de l'année 1997.

Projet

Règles régissant la régionalisation de l'Association

1. Objectifs visés

- a) favoriser le développement de liens entre les membres de l'Association;
- b) favoriser la tenue d'événements régionaux et ainsi augmenter la participation des membres;
- c) augmenter le nombre d'administrateurs de l'Association et favoriser ainsi la relève de même que les nouvelles idées;
- d) faciliter le renouvellement et l'adhésion de membres à l'Association;
- e) alimenter la revue de nouvelles régionales.

2. Les régions

Le nombre de régions est déterminé par le conseil d'administration de l'Association. Celles-ci sont:

- Québec-Beauce
- Montréal, Outaouais et Abitibi
- Bas-Saint-Laurent et Gaspésie
- Mauricie-Bois-Francs et Estrie
- Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Provinces canadiennes
- États-Unis

3. Comité exécutif régional

Chaque région est administrée par un comité exécutif régional composé de trois personnes élues par les membres en règle de la région. Elles auront à déterminer entre elles les fonctions suivantes :

En provenance du secrétariat

3.0 Les fonctions

3.0.1 Les fonctions au sein du comité exécutif régional sont réparties comme suit :

- La présidence
- La vice-présidence
- Le secrétariat et la trésorie

3.1 Élection

3.1.1 L'élection des membres du comité exécutif régional se fait au cours de l'assemblée ou de l'activité annuelle organisée par la région.

3.1.2 Les membres du comité exécutif régional sont élus à la majorité simple des voix exprimées. En cas d'égalité entre les candidats, un second scrutin est ordonné.

3.1.3 Chaque année, il y a élection à un des trois postes de l'exécutif régional.

3.1.4 Lors de la formation d'une nouvelle région, les membres de l'exécutif régional déterminent, entre eux, quel poste devient en élection après la première, deuxième et troisième année. Par la suite, chaque membre sera élu pour une durée de trois ans.

3.2 Durée des fonctions

3.2.1 Chaque membre du comité exécutif régional est élu pour une durée de trois ans et ce, jusqu'à ce que son successeur soit élu. Le membre sortant est rééligible.

3.3 Remplacement

3.3.1 Tout membre du comité exécutif régional dont le siège est devenu vacant, peut être remplacé par une simple résolution. Le membre nommé en remplacement demeure en fonction pour le reste du terme de son prédécesseur.

3.4 Rémunération

3.4.1 Les membres du comité exécutif régional ne reçoivent aucune rémunération en raison de leur mandat.

3.5 Mandat

3.5.1 Le mandat des membres du comité exécutif régional est :

- a) d'organiser une rencontre annuelle pour les membres de l'Association de leur région;
- b) d'aider au renouvellement ou à l'adhésion de membres à l'Association;
- c) d'alimenter la revue avec des nouvelles de leur région.

4. Budget

4.1 Chaque région bénéficie d'un budget équivalent à 1 \$ par membre par année calculé sur les membres en règle dans la région au 31 décembre de chaque année. Ce budget servira à défrayer les frais de poste, papeterie ou photocopie occasionnés par l'organisation de la rencontre annuelle.

4.2 Toutes les autres dépenses devront être autorisées, au préalable, par le comité exécutif de l'Association.

Nouveaux membres

Région 2

Suzanne Kérouac, Montréal

Région 6

Roger L. Vaillancourt, Saskatoon.

Dernière heure: Nous venons d'apprendre le décès d'un de nos plus fidèle membre Henry Kirouac, Gonic, New Hampshire, USA. Nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

La direction



From the Office of the Secretary

1. Association Membership Renewal

Membership renewal for the Association is going well. In fact, after just one month (October), 73 people have sent in their renewal requests. We are now 95 members in good standing for the year 1996.

I therefore invite you to send in your renewal request if you have not already done so. Don't miss our next publication which is only sent to members in good standing.

The following is a regional breakdown of Association members:

Québec, Beauce	:21
Montréal, Outaouais, Abitibi	:25
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie	:06
Mauricie, Bois-Francs, Estrie	:16
Saguenay, Lac Saint-Jean	:07
Canadian Provinces	:06
United States	:14

2. Research Fund: Bretagne ancestry

Research funds now amount to \$910. Since our last publication in September, we have received 3 new contributions sent in by Mr René Kirouac of Saint-Constant, Mrs Jeannine Kirouac of La Broquerie and Mr Ivan Kirouac of Montréal. Thanks to all three on behalf of the members of the Association.

To date, 28 people have contributed to the fund. If you would also like to make a contribution we still need \$190 to cover the expenses accumulated so far in this project.

3. Association Regionalization

Below is an outline of the procedures that will oversee the regionalization of our Association. We ask you to take note and to share your comments with us.

Furthermore, members of the Board of Administration decided at their last meeting to prioritize the creation of regional executive committees for the following areas:

Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Outaouais, Abitibi and the United States. Of course if another region would like to proceed now they may do so. If not, those regions not mentioned will be called upon during 1997 to form their own regional executive committees.

Project

Association Regionalization Procedures

1. Objectives

- a) to promote relations between Association members;
- b) to encourage regional events and increase membership participation;
- c) to increase the number of administrators within the Association, replacements as well as new ideas;
- d) to facilitate new memberships and membership renewals;
- e) to contribute regional news to the publication.

2. Regions

The number of regions is determined by the Association's board of administration. These regions are:

- Québec, Beauce
- Montréal, Outaouais, Abitibi
- Bas-Saint-Laurent, Gaspésie
- Mauricie, Bois-Francs, Estrie
- Saguenay, Lac Saint-Jean
- Canadian Provinces
- United States

From the Office of the Secretary

3. Regional Executive Committee

Each region is administered by a regional executive committee composed of 3 persons elected by the region's members in good standing. Committee members must establish the following:

3.0 Functions

3.0.1 The different functions within the regional executive committee are as follows:

- President
- Vice-president
- Secretary/treasurer

3.1 Elections

3.1.1 Regional executive committee elections are to be held during each region's annual assembly or yearly activity.

3.1.2 Regional executive committee members are elected by a majority of votes. In the event of a tie, a second vote is required.

3.1.3 Each year an election is held for one of the 3 committee positions.

3.1.4 Upon creation of a new region, members of the regional executive committee determine which position opens up for election following the first, second and third years. After this, each member is elected for a three-year term.

3.2 Length of Terms

3.2.1 Each regional executive committee member is elected for a period of three years and this until his or her successor has been elected. The member whose term has expired is also eligible for reelection.

3.3 Replacements

3.3.1 Any regional executive committee member whose seat has become vacant may be replaced by a single resolution. The newly-named committee member retains the position until the expiration of the former member's term.

3.4 Remuneration

3.4.1 Regional executive committee members are to receive no salary or payment for the duties of their mandate.

3.5 Mandate

3.5.1 The mandate for the regional executive committee is:

- a) to organize one annual meeting for the Association members in their region;
- b) to assist with membership renewals and new membership requests;
- c) to provide the Association publication with their regional news.

4. Budget

4.1 Each region benefits from a budget in the equivalent of \$1 per member per year calculated on the number of members in good standing as of December 31 of each year. The budget will be used to cover postage, paper and photocopy costs incurred by the organization of the annual meeting.

4.2 All other expenses must be authorized beforehand by the Association Executive Committee.



Taking a tour of Nashua's Jack Kerouac connection

Sunday
Oct. 8, 1995
Page A2

It seems an odd twist of fate. If the owners of the Nashua French-language newspaper, *L'Impartial*, had not tried to start a similar enterprise in Lowell, Mass., the famous beat writer Jack Kerouac might have been most associated with Nashua, and this weekend's Kerouac celebration days would be observed here instead of Lowell.

But that didn't happen, and Kerouac will forever be associated with Lowell. Still, that hasn't stopped Steve Edington, minister at the Unitarian Universalist Church in Nashua, from incorporating Nashua in the Kerouac celebration.

On Monday, Oct. 9, the last day of the festival, Edington will conduct a tour of Kerouac sites in Nashua.

Jack Kerouac's father Leo moved to Lowell in 1912 when Leo was transferred from *L'Impartial* to *L'Etoile*, a sister French-language newspaper in Lowell that went bust soon after. Leo worked as a printer but also did a little writing of his own for the French papers, as well as *The*

Gabrielle and Leo moved to Lowell after they were married, and it was in that city their three children were born: Gerard in 1916, Caroline in 1918 and Jean Louis (Jack) in 1922.

But the Kerouacs often visited Nashua on the weekends and at holidays.

Those Nashua sites and many others are part of Edington's bus tour which will begin at the Visitor's Center at the Lowell National Historic Park on Monday at 10:30 a.m.

But Edington said that if Nashua folk don't want to drive all the way to Lowell the first stop on the tour will be Unitarian Church on Lowell Street in Nashua and people can join up there. (There's a \$5 fee).

The tour will end at St. Louis de Gonzague Cemetery before heading back to Lowell, so Edington suggests that those who have joined the tour in Nashua make arrangements to have transportation there.

Edington has always been a Kerouac fan, but it wasn't until last year that he began his quest to pin down the writer's Nashua links. The search was so fruitful that Edington wrote a 100-page book on the subject called "*Kerouac's Nashua Connections*," which is being considered for publication by a university press publishing house in the Midwest.

As part of his research, Edington interviewed Kerouac's first cousin, Armand Kerouac, who lives in Tyngsborough, Mass., and usually turns down interviews or pretends he's not related to his younger cousin Jack.

Edington said Armand remembers Jack visiting his family in Nashua when they lived on French Hill and had a grocery store on Whitney Street, and remembers visiting Jack's family in Lowell when Gerard was a sickly child. (Gerard died at age 10 in 1926).

That grocery store was mentioned in several of Kerouac's novels, including "*Dr. Sax*" and "*Visions of Gerard*."

Said Edington of how his Kerouac quest began: "Kerouac's biographers talk about

Stacy
Milbouer



Nashua Telegraph.

The Kerouac family's roots run deep in Nashua, which Kerouac referred to as his parents' "come-from town" in his book "*Visions of Gerard*."

Kerouac's grandparents, Jean-Baptist and Clementine, moved to Nashua from Canada in 1890, and in 1894 moved into a house that Jean-Baptist built on 14 Pierce St.

Kerouac's parents, Leo and Gabrielle, were married at St. Louis deGonzague church in 1915, and are buried in the church cemetery alongside Kerouac's brother, Gerard.

his Nashua origins, but always in a perfunctory ways."

Three of Kerouac's novels end in Nashua at St. Louis Cemetery: "Visions of Gerard," "Vanity of Duluoaz" and his first novel, "The Town and the City." in which Kerouac changes the name Nashua to Lacoshua.

The books ends with Kerouac's father's funeral (he calls his father George Martin and himself Joey Martin).

"New Hampshire, New Hampshire," sighed Marguerite Martin, looking around at the beautiful morning and the trees and the distant fields . . . Joey, this is where your father and I were born and raised, this is where we were married . . . he wanted to come back to finish his days here."

□ □ □

Those wishing to start the Nashua Kerouac sites tour in Lowell should call (508) 970-5000 for reservations.

Stacy Milbouer is a reporter for The Telegraph.



TRUFFES DE NOËL AU CHOCOLAT

À Noël, Marie-Sol de La Tour d'Auvergne et sa famille dégustent avec plaisir ces délicieuses truffes surnommées « les petits Jésus en culottes de velours ». Les truffes sont servies traditionnellement avec le café ou, lors d'une grande occasion, pour accompagner une coupe de champagne.

Pour 500 g de truffes environ

250 G DE CHOCOLAT NOIR HACHÉ
4 CULLERÉES À SOUPE D'EAU
250 G DE BEURRE DOUX
COUPÉ EN PARCELLES
60 G DE SUCRE EN POUDRE
6 JAUNES D'ŒUFS
125 G DE CACAO EN POUDRE NON SUCRÉ

Dans une casserole à fond épais, faites chauffer le chocolat avec l'eau sur feu très doux sans remuer. Lorsque le chocolat est ramolli, ajoutez le beurre et le sucre en même temps. Mélangez délicatement avec une cuiller en bois jusqu'à ce que le chocolat et le beurre soient complètement fondus. Le mélange doit être parfaitement lisse.

Retirez la casserole du feu et laissez le mélange refroidir pendant 2 à 3 minutes. Ajoutez les jaunes d'œufs un par un en remuant vigoureusement (la chaleur du mélange suffit à cuire les jaunes). Versez le mélange sur une tôle à pâtisserie que vous mettrez au congélateur sans la couvrir pendant 1 à 2 heures pour faire durcir le chocolat.

Tamiser le cacao en poudre sur un plateau. Passez vos doigts dedans pour les garder bien secs. Prélevez une cuillerée de pâte au chocolat et roulez-la entre vos doigts pour former une boule de 2,5 cm de diamètre.

Roulez ensuite les truffes une par une dans le cacao pour les enrober régulièrement. Disposez-les sur une tôle tapissée de papier sulfurisé. Mettez-les au congélateur pendant 30 minutes pour les raffermir. Attention : elles peuvent s'affaisser légèrement.

"Dîners au château"
Anne Willian
Flamarion Paris 1993

Les Presses de l'Université de Montréal
et le Recteur, Monsieur René Simard,
sont heureux de vous convier
au lancement de la troisième édition de la
Flore laurentienne
du Frère Marie-Victorin.
(Conrad KIROUAC)

L'événement aura lieu
le mardi 17 octobre 1995 à 11h
dans la grande serre d'exposition
du Jardin botanique de Montréal,
4101, rue Sherbrooke Est.



De gauche à droite : Mme Monique Hurtubise-Brouillet (Ass. des Fam. Kirouac),
M. Luc Brouillet, Conservateur de l'Herbier Marie-Victorin et Promoteur de la
3e édition de la Flore laurentienne, (et le neveu de Mme Hurtubise-Brouillet),
M. Pierre DANSEREAU C.C., O.N.Q., S.R.C., D. Sc., Professeur d'écologie et Pré-
facier de la 3e édition de la Flore laurentienne, Mme Isabelle Goulet, Bota-
niste et collaboratrice de M. Brouillet, et le Président de l'Association des
Familles Kirouac, Clément Kirouac.

L'EVENEMENT SCIENTIFIQUE

Le 17 octobre dernier, j'avais en votre nom l'honneur d'assister au Jar-
din Botanique de Montréal au lancement de la 3e édition de la Flore laurenti-
enne du Frère Marie-Victorin. Je n'étais pas peu fier de constater que le Jar-
din botanique et l'Université de Montréal avaient invité l'Association des
Familles Kirouac à cet événement. A noter également la présence des trois soeurs
Hurtubise, toujours fidèles à nos rencontres: Gabrielle, Monique (tante de Luc
Brouillet) et Claire. Merci d'avoir été là.

Voici un bref aperçu de l'exposé de Monsieur Pierre DANSEREAU, préfacier de la 3e édition de la Flore. Le célèbre écologiste québécois a comparé le Frère Marie-Victorin à Pierre Teilhard de Chardin, l'éminent théologien jésuite français. Rien de moins. Tous les deux, a-t-il soutenu, ont été des hommes de foi. Chez Teilhard, ce fut une foi dédiée entièrement à la compréhension du phénomène humain. Chez Marie-Victorin, ce fut une foi entièrement consacrée à la connaissance des sciences naturelles. Deux savants qui ont dédié leur vie à la science et à l'avancement du savoir.

"Par son oeuvre, Marie-Victorin voulait montrer aux Québécois que la connaissance des sciences naturelles était nécessaire pour prendre en main leur destinée culturelle et économique. Mais il voulait avant tout que ses compatriotes apprennent à connaître et à aimer la nature qui les entoure. Ces objectifs, Marie-Victorin les a atteints au-delà de toute espérance. Nous lui sommes redevables d'avoir contribué de façon exceptionnelle au développement des sciences au Québec."

Luc Brouillet et Isabelle Goulet
Préface de la 3e édition.

Grâce au travail de Luc Brouillet et d'Isabelle Goulet, la Flore laurentienne a été remise à jour et présentée dans un format moderne. On y a ajouté 698 planches couleur des plantes contenues dans l'ouvrage. Reliure solide et couverture cartonnée. Cette couverture est ornée d'un magnifique IRIS VERSICOLORE qui, selon maints botanistes québécois, devrait être adopté comme emblème floral du Québec.

L'ouvrage a été publié par Les Presses de l'Université de Montréal (PUM) et il comprend 1083 pages. Il se vend \$58.00

N'avons-nous pas raison d'être fiers de cet héritage scientifique et culturel légué par notre illustre "cousin"?

Clément Kirouac



News from the States

On September the 13th, at Goffstown (New Hampshire), I met with the President of our Association in the United States, Mrs Joy-Stephanie Carter MacNeilly. The welcome she gave was very friendly.

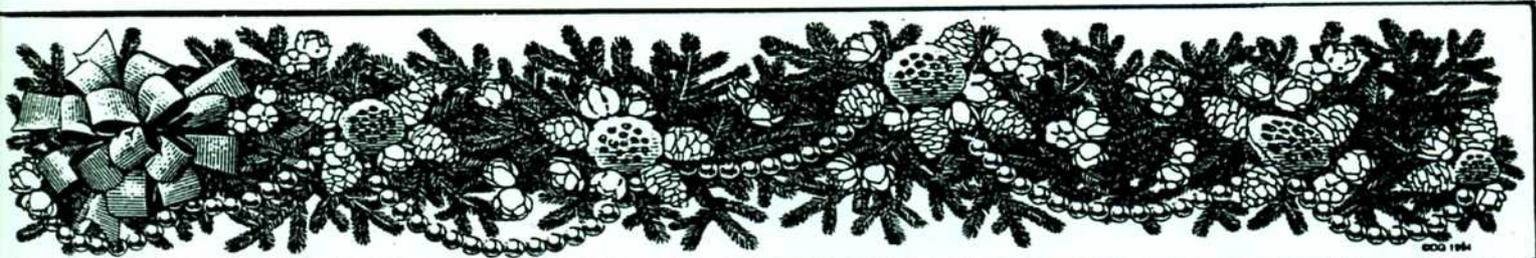
As you can read in our last brochure, we discussed the regionalization project of our Association. Mrs Carter MacNeilly gave her agreement to our project. "We had thought of that before", she said. She is supposed to confer on the subject with Karen and Paul Kerouac of Hollis (NH).

As you can see, the U.S. region of our Association, with a total of 40 members, is moving in the direction of a better organisation.

Dear "Cousins" of America, we appreciate the interest you show in your French roots.

Thanks to Mrs Carter MacNeilly.

Clément Kirouac
President



Nouvelles des Etats-Unis



Mme Joy-Stéphanie Carter-MacNeilly, Présidente régionale de l'Association des Familles Kirouac aux Etats-Unis tenant dans ses bras son plus jeune fils Michael, en compagnie du Président de l'association, Clément.

Le 13 septembre dernier, je rendais visite à Mme Carter-MacNeilly à Goffstown NH. L'accueil a été très chaleureux, même si son mari Jim était au travail. Jeffrey, l'aîné faisait dodo. Accompagné de ma femme, Eliane, nous avons échangé durant une bonne heure. Nous avons été impressionnés par l'attachement de Joy-Stéphanie pour ses racines françaises et québécoises.

Nous avons discuté surtout du projet de régionalisation de notre association. Ce projet, approuvé cet été à Jonquière par l'assemblée générale, est le bienvenu aux Etats-Unis. En effet, quelques membres de cette région y avaient pensé avant nous. Joy-Stéphanie, en collaboration avec Karen et Paul Kerouac de Hollis NH, ont déjà parlé de la question. Bravo USA!

Tout un exemple pour nous au Canada. A suivre.

Clément KIROUAC

Avis de décès

HOULAHAN, Nicole Kirouac: À Ottawa, le 12 septembre 1995, à l'âge de 53 ans, est décédée dame Nicole Kirouac, épouse de monsieur Peter Houlahan, demeurant à Nepean, Ontario. La dépouille mortelle fut exposée au salon McEvoy Shields, 235, rue Kent, Ottawa et par la suite, elle fut exposée à la résidence funéraire Claude Paquet Inc, 761, chemin Pintendre, Pintendre. Les funérailles ont eu lieu le samedi 16 septembre à 11h00, en l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère: Simone Pelletier (feu Odilon Kirouac 01808); ses soeurs: Lise (Jacques Jalbert), Diane (François Grégoire), Carmen (Michel Guimond); ses beaux-frères et belles-soeurs: Ken Houlahan (Naureen), Brian Houlahan (Lorraine); ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, sousines, neveux, nièces et ami(e)s. Elle était co-proprétaire du Hair Assentials Inc, bien appréciée de tous les employés. Un don à la Fondation des maladies du coeur, 1729, rue Bank, suite 303, Ottawa, K1V 7Z5 serait apprécié.

CARON, Berthe Kirouac (02037): À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 11 octobre 1995, à l'âge de 83 ans et 6 mois, est décédée dame Berthe Kirouac, épouse de feu Napoléon Caron. Elle demeurait à St-Eugène de L'Islet. Le service religieux fut célébré le samedi 14 octobre à 14h30, en l'église de St_Eugène et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Bertrand, Victor, Alain et Marie-Claire; ses belles-filles: Denise Allaire, Franine Lavoie; son beau-fils: Luc Legault; ses petits-enfants: Isabelle, Jayson, Michaël, Tristan, Sarah, Dominique, Julie et Maxime; ses frères et soeurs: Blanche, Lauréat, Gérard, Madeleine; sa belle-soeur: Betty Metcalf; son beau-frère: Léo De Roy; ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

KIROUAC, Gisèle née Coulombe: À Montmagny, le 17 novembre 1995, à l'âge de 80 ans, est décédée accidentellement dame Gisèle Coulombe, épouse de feu Jean-Paul Kirouac (02318). Elle demeurait à Montmagny. Le service religieux fut célébré le mardi 21 novembre à 14h00 en l'église St-Thomas de Montmagny, et de là au cimetière de Montmagny. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et sa belle-fille: Hélène, Pailine, Céline (Ed Lucy), Pierre (Marie Daigle), Françoise (Mario Turmel), Marthe (Richard Dionne); ses petits-enfants: Edward et Benjamin Lucy, Marie-Hélène et Danielle Kirouac, Julie, Marie-Eve et Philippe Dionne, Emilie, Florence et Francis Turmel; son frère, son beau-frère et ses belles-soeurs: Lt Col. Georges Coulombe, Cécile Kirouac (Armand Trépanier), Marie-Louise Kirouac, Colette Kirouac (feu Fernand Fournier), Emilie Kirouac, Antoine Kirouac (Gisèle Bédard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

Rassemblement annuel des Kirouac/Kerouac 1996

Notre rassemblement annuel se tiendra probablement en août 1996 dans la belle région du Bas-du-Fleuve, pays de nos Ancêtres. Nous nous retrouverons donc à St-Cyrille-de-L'Islet-sur-Mer. L'organisation de nos fêtes a été confiée à monsieur André Kirouac de L'Islet-sur-Mer, fils de feu Conrad et de Carmelle Caron. Il sera secondé par notre présidente régionale, madame Jeannine Kirouac-Thibault et par madame Raymonde Kirouac-Harvey, pionnière de notre association.

André Kirouac est une personnalité bien connue dans sa région. Il est l'auteur d'un ouvrage marquant sur l'Islet-sur-Mer: "Quand l'Église rythmait la vie".

Merci à André et à ses deux vaillantes collaboratrices. Notre prochaine brochure fournira des précisions.

Annual meeting 1996

The Kirouac/Kerouac annual meeting will probably take place in August at St-Cyrille-de-L'Islet or at L'Islet-sur-Mer, country of our Ancestors.

Ours hosts will be Mrs Jeannine Kirouac-Thibault and Mrs Raymonde Kirouac-Harvey.

Mr André Kirouac, wellknown in his region, has kindly accepted the Presidency of this event.

More informations in the next brochure.

KIROUAC



Les Galeries de
la Pocalière
(418) 856-1246

Galeries
Thetford-Mines
(418) 335-7492

Place du Royaume
Chicoutimi
(418) 696-2664

Les Galeries de la
Capitale, Québec
(418) 627-2827

Galerie
Montmagny
(418) 248-8865

Place Laurier
Ste-Foy
(418) 650-0739

Galeries de la
Chaudière, Ste-Marie
(418) 387-4823